

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 13 avril 2018

Etaient présents : Tous les conseillers, à l'exception de Mrs Fischer et Boucher, Mme Ludwig (tous excusés)

La séance est ouverte à 20 h par M. BRUN Jean-Michel, Maire de COUME.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du 16 février 2018.

A la demande du Maire, le secrétaire de mairie donne lecture du procès-verbal de la réunion du 16 février 2018. Le Maire revient sur divers points de ce compte rendu. A l'issue de la visite des vestiaires du football-club par les membres du CM qui ont pu apprécier la qualité des aménagements réalisés, le Maire rappelle que ces travaux de rénovation étaient nécessaires compte tenu de la vétusté des locaux et de la nécessité de remettre ce bâtiment aux normes d'accessibilité actuelles. Il remercie les membres du comité du football-club ainsi que le 1^{er} adjoint qui sont intervenus dans la réalisation des travaux.

Il indique que la question du stationnement du bus qui emmène les élèves à la piscine de Boulay a été réglée. Le bus devra stationner sur le parking de l'église et le personnel enseignant rassemblera les élèves dans la cour de l'école maternelle et la traversée de la route se fera avec l'assistance de l'ouvrier communal. Le maire rappelle à nouveau la nécessité de respecter un minimum de règles de sécurité et demande aux parents de veiller au bon stationnement de leur véhicule lorsqu'ils viennent devant les écoles.

Le procès-verbal est approuvé sans autre observation.

PROJET DE BUDGET 2018

Le Maire indique que la commission des finances a examiné le projet de budget lors d'une réunion en mairie le samedi 7 avril.

Le projet de budget s'établit comme suit

Section de fonctionnement

DEPENSES

Chapitre	Intitulé des comptes	Crédits proposés au budget 2018
011	Charges à caractère général	175 900,00
012	Charges de personnel	131 700,00
014	Atténuation de produits	11 000,00
65	Autres charges de gestion	54 800,00
66	Charges financières	2 500,00
67	Charges exceptionnelles	100,00
	Total dépenses réelles	376 000,00
023	Virement à la section d'invest	123 122,84
	Total dépenses de fonctionnement	499 122,84

RECETTES

Chapitre	Intitulé des comptes	Crédits proposés au budget 2018
013	Atténuation de charges	1 000,00
70	Vente de produits	136 900,00
73	Impôts et taxes	130 539,00
74	Dotations et participations	96 610,00
75	Autres produits de gestion	99 700,00
76	Produits financiers	2,00
77	Produits exceptionnels	0,00

	Total des recettes réelles	464 751,00
042	Travaux en régie	5 000,00
	Excédent de fonctionnement reporté	29 371,84
	Total des recettes de fonctionnement	499 122,84

SECTION D'INVESTISSEMENT

Nature de l'opération	Dépenses		Recettes	
	Restes à réaliser	Total prévu au BP 2018	Restes à réaliser	Total prévu au BP 2018
Opérations financières				
Remboursement d'une caution		500,00		500,00
Remboursement capital emprunt		14 500,00		
Excédent d'investissement reporté				100 664,62
FCTVA				18 000,00
TLE				1 500,00
Affectation résultat (1068)				87 207,39
Virement à la section de fonctionnement				123 122,84
Opérations de travaux				
Déploiement fibre (2041513)		10 100,00		
Achat logiciels informatiques (2 700,00		
Acquisition terrains (2111)	24 000,00	24 000,00		
Entretien forêt communale (16 654,93	31 154,93		
Achat divers ((2188)	2 836,79	10 836,79		
Travaux dans bâtiments communaux		20 000,00		
Travaux de voirie et réseaux	4 682,04	15 682,04		
Travaux rue de la Colline (2315)	203 759,54	378 082,38		
Accessibilité-rénovation vestiaire	6 487,84	6 487,84		
rénovation vestiaires (2113)	155 453,87	160 453,87		
Vente terrain				35 000,00
Subvention Etat vestiaires			31 003,00	31 003,00
Subvention Région vestiaires			20 000,00	20 000,00
Subvention Département			25 000,00	25 000,00
accessibilité vestiaire				
Emprunt pour rue Colline			150 000,00	150 000,00
Subvention AMITER rue de la Colline				60 000,00
Amendes de police pour rue de la Colline				14 500,00
Subvention DETR (portes+tableau écoles)				3 500,00
Subvention exceptionnelle (lave-vaisselle)				2 500,00
Subvention DETR (fenêtres mairie)				7 000,00
Travaux en régie (2313-040)		5 000,00		
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	413 875,01	679 497,85	226 003,00	679 497,85

Le CM approuve le projet de budget, il décide de ne pas augmenter le taux des impôts locaux pour 2018 et reconduit l'opération « job d'été ».

DECISIONS FINANCIERES

Le CM donne son accord à la vente du terrain communal situé attenant au parking du cimetière rue de Guerting à M et Mme HEIDET de Metz pour un montant de 35 000 €.

Le CM accorde à Mme BRUCKER l'indemnité de conseil pour la période où elle exerce l'intérim de la trésorière municipale de Boulay. Le CM octroie une subvention d'un montant de 1 120 € à la coopérative scolaire pour financer une sortie scolaire pour l'ensemble des élèves du primaire et de la maternelle au centre de culture scientifique à Strasbourg. Il accorde également une subvention d'un montant de 50 € à la Prévention Routière de la Moselle.

Le CM autorise la prise en charge d'une dépense d'un montant de 30 € au titre des honoraires demandés par un dentiste qui a réalisé des soins au titre de l'accident de travail de M MAURICE Sylvain. Le CM approuve le devis présenté par les services de l'ONF au titre des travaux d'entretien 2018 pour un montant de 17 123 € HT.

DECISIONS ADMINISTRATIVES

Sur proposition du Maire, le CM approuve le renouvellement du contrat d'entretien du copieur de l'école. Il approuve également la modification des statuts de la communauté de communes qui exerce une nouvelle compétence concernant le contrôle technique des poteaux d'incendie.

DOSSIERS DE TRAVAUX

- Vestiaires du football-club
Les travaux sur la partie vestiaires sont achevés, il reste à réaliser des travaux sur le club-house le montant des travaux s'élève à un total de 200 000 € TTC.. Le CM approuve les avenants proposés par la maîtrise d'œuvre pour les entreprises qui ont réalisé des travaux complémentaires.
- Rue de la Colline
Le Maire présente le nouvel avant projet d'aménagement de la rue de la Colline dont le montant des travaux a été revu à la baisse afin de cadrer avec les disponibilités financières de la commune. Le montant prévisionnel des travaux pourrait être de l'ordre de 400 000 € TTC. La consultation des entreprises par appel d'offres sera réalisée courant mai, les travaux pourraient démarrer en septembre ou en octobre.
Le Maire indique qu'il a demandé un devis pour l'agrandissement du columbarium pour 8 cases supplémentaires. Il informe le CM qu'une réflexion est engagée pour revoir l'éclairage public en installant des ampoules de type Led plus économique.

DIVERS

Le Maire donne connaissance du mail de remerciement adressé par les responsables de l'association La Fée Calista suite à la décision du CM de mettre gracieusement la salle à la disposition de cette association pour l'organisation d'une manifestation.
Le repas des Anciens est fixé au 21 octobre. L'inauguration des nouveaux vestiaires aura lieu le week-end du 11 et 12 août. La commission urbanisme se réunira la 1^{ère} quinzaine de mai pour commencer à réfléchir à une éventuelle modification de la carte communale

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 35.

Le Maire,